

## Votre bibliothèque connectée !



Connectez-vous au site de la bibliothèque **24h/24**, à partir de n'importe quel support (ordinateur, tablette ou smartphone) à l'adresse suivante:

<http://bibliotheque.mairie-begles.fr>

Consultez le catalogue de la bibliothèque en utilisant la barre de recherche du site (en haut à droite, de la page d'accueil) et en y entrant un nom, un titre, un sujet.

Vous pouvez également vous identifier via l'onglet **MON COMPTE**, afin de consulter vos prêts en cours.

**Identifiant** : votre numéro de carte enseignant  
**Mot de passe** : à demander aux bibliothécaires

L'onglet **NOS SERVICES** dispose d'une rubrique **ENSEIGNANTS**. Vous y retrouverez le Guide pour les Enseignants, la liste des séries proposées, le calendrier des accueils de classe, etc.

# BIBLIOTHÈQUE DE BÈGLES

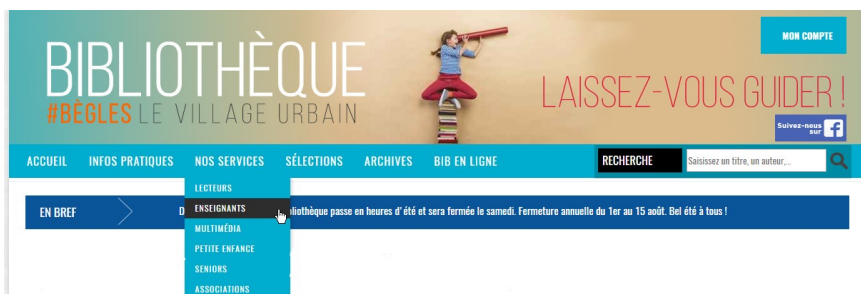
## Guide pour

## les enseignants

## et Calendrier de

## l'accueil des

## classes



### CONTACTS

Sylvie Benaben : 05.56.49.81.34 / Nathalie Dannfald : 05.56.49.81.33

Site internet : [bibliotheque.mairie-begles.fr/](http://bibliotheque.mairie-begles.fr/)

Mail : [biblio.jeunesse@mairie-begles.fr](mailto:biblio.jeunesse@mairie-begles.fr)

58, av. Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny - 33130 BEGLES



## Accueil des classes

**Chaque enseignant peut demander un abonnement pour sa classe.**

Cet abonnement est gratuit et renouvelable chaque année. Il donne droit à l'emprunt de 50 ouvrages pour une durée de 3 mois. Ces emprunts peuvent porter sur un thème précis ou non. Les bibliothécaires peuvent vous accompagner dans le choix des ouvrages.

**Nous proposons de recevoir vos élèves pour des :**

- visites de la bibliothèque et des prêts de livres.
- présentations de romans, de contes et d'albums.
- contes.
- lectures à voix haute.
- rencontres avec des auteurs.

*Accueil des classes sur rendez-vous, le mardi entre 9h30 et 16h.*

**Pourquoi ces visites ?**

- pour faire connaître la bibliothèque aux enfants en vue d'une fréquentation ultérieure autonome.
- pour faire découvrir la diversité de l'édition pour la jeunesse.
- pour favoriser une rencontre individuelle avec le livre dans un environnement collectif.

## Accueil des enseignants

En plus de l'accueil des classes, les bibliothécaires vous **réservent une plage horaire** pour des échanges de documents ou des recherches thématiques : **le vendredi entre 11h45 et 13h30.**

**Pourquoi cet accueil spécifique ?**

- placé en dehors des horaires d'ouverture au public, il donne toute disponibilité aux bibliothécaires pour répondre à vos demandes.
- il vous permet d'effectuer en toute tranquillité des recherches d'ouvrages et de bénéficier des conseils des bibliothécaires.

**Le saviez-vous ?**

La bibliothèque met à votre disposition **des livres en série** (10 exemplaires d'un même titre) et des séries thématiques de livres de la maternelle au collège.

## Règlement du prêt

Le prêt des livres est gratuit et s'effectue sous votre responsabilité. Les DVD sont exclus du prêt aux collectivités. À chaque prêt, la liste des livres empruntés vous sera envoyée par mail.

Dans tous les cas, vous vous engagez à compenser la perte ou la détérioration de tout document (quel qu'en soit le motif) en le remplaçant par un ouvrage représentant au moins 50 % de la valeur du document perdu ou abîmé, après concertation avec les bibliothécaires.

*Il est possible d'emprunter 100 à 150 ouvrages en vue d'enrichir le fonds de la BCD ou du CDI.*

*Toute demande de documents, de réservations ou d'acquisitions nécessite un délai de 3 semaines.*